

## FÉDÉRATION INTERCO – BRANCHE SERVICES FUNÉRAIRES

### TÉMOIGNAGE(S)

#### Lydiane - Thanatopractrice

« Depuis 15 ans, mon travail consiste à conserver le corps défunt et rendre plus visible et apaisable la perte d'un être cher. Mes journées se déroulent au fil de l'eau (planification à la minute près) lors de nombreux déplacements sur tout le département. Je ne commence et ne finis ma journée jamais à la même heure. Lors de l'arrivée du Covid, nos craintes étaient nombreuses sur la transmission du virus. Nos gestes reposaient uniquement sur le bon remplissage des certificats de décès (protocoles qui changeaient régulièrement) : fallait-il des toilettes mortuaires ? des soins de conservations ? une mise en bière immédiate ? Déjà que mes heures de trajet ne sont pas toutes comptées dans mes heures effectives de travail, les remplacements pour arrêts maladies se rajoutaient à ma charge de travail. En tant que maman solo en alternance et ne pouvant pas télétravailler il m'était difficile de jongler entre maitresse improvisée (avec une baisse de salaire) et mes jours de travail. Et bien sûr je n'ai pas perçu de prime Covid. Tout ça dans un contexte psychologique dur, sans recueillement pour les familles. »

#### Sonia – Conseillère Funéraire

« Avant la crise sanitaire c'était déjà compliqué : on était livrés à nous-même, le management de proximité était déjà inexistant.

Pendant la crise, j'ai dû faire face à un fort surcroît d'activité d'abord parce qu'il y avait plus de défunts et ensuite parce qu'à plusieurs reprises j'ai porté l'agence toute seule du fait de l'absence de mes collègues. On m'a aussi imposé de nombreux remplacements dans une agence très éloignée de mon domicile et de mon lieu d'embauche habituel. A un moment je me souviens qu'un responsable m'a même demandé de faire 4h de route aller/retour juste pour vérifier la température des cellules réfrigérées ! Et bien évidemment on n'a jamais demandé une telle chose à mon collègue masculin. Je n'ai eu aucun retour de ma hiérarchie, personne pour reconnaître mon investissement. »

#### Laura – Conseillère funéraire

« Je suis salariée d'une petite entreprise familiale de pompes funèbres dans les Ardennes. Pour moi la crise n'a rien changé : en plus d'un an et demi d'ancienneté je ne suis toujours pas formée conseillère funéraire alors que c'est obligatoire, pas de prime covid, et quand je suis rentrée de congés maternité, je n'ai pas eu droit à la visite médicale de reprise...

Dans les petites boîtes c'est encore plus compliqué de faire respecter ses droits. »

#### Julie – Hôtesse vendeuse

« Je travaille dans une grande entreprise de pompes funèbres. Ma direction applique toujours 7 jours de carence pour les cas covid. Alors quand j'ai attrapé le covid c'était un vrai cas de conscience en tant que maman élevant seule mes enfants. Mon salaire est déjà très bas, proche du SMIC. J'aurais pu faire comme d'autres collègues et ne rien dire de mon état de santé à mon employeur. Je trouve ça irresponsable, on nous dissuade de nous arrêter en faisant du chantage à la perte de salaire... »

